

Image not found or type unknown



## Urgent!!! annulation de commande

Par **biscoco**, le **28/12/2008** à **23:51**

Bonjour,rnrnJ'ai réalisé une commande auprès d'un photographe il y a de ça deux semaines, suite à un démarchage à domicile. J'ai tout de suite regretté cette commande et ai donc décidé de l'annuler grâce au bon d'annulation de commande fourni avec ma facture. Je l'ai donc envoyé dès le lendemain par courrier avec accusé de réception, respectant ainsi le délai des 7 jours.rnOr, il se trouve que le postier, n'ayant trouvé personne le jour de la réception de cette lettre, a été laissé une notification pour que le propriétaire viennent retiré la lettre au bureau de la Poste. Mais cette lettre n'a jamais été retirée et donc la commande non annulée.rnQuel est mon recours pour annuler la commande à l'heure actuelle? La lettre originelle avec le cachet de la poste suffisent-ils?rnrnMerci de votre attention